

---

CNRA 1999-2003

**Avis n° 24**

17 juillet 2003

---

## La programmation archéologique

1. La pratique archéologique est une activité de recherche, à la croisée des sciences humaines, des sciences sociales et des sciences exactes. Comme toute recherche scientifique, elle relève d'une programmation. Programmer signifie sélectionner, orienter, choisir enfin. Rien n'est pire que les choix que l'on fait sans en avoir conscience.

La réflexion sur la programmation a toujours été la principale mission du CNRA. Les débats autour de la révision de la loi de 2001 et l'actuelle situation de l'archéologie préventive n'ont fait qu'accuser l'importance de cette mission. C'est pourquoi notre conseil s'est penché sur ce sujet essentiel et difficile tout au long de son mandat (septembre 1999-septembre 2003).

Nos travaux ont donné lieu à un bilan de la recherche archéologique en France, qui s'inscrit dans la continuité des bilans de nos prédécesseurs : voir sur ce point les documents fournis en annexe<sup>1</sup>. Depuis 1990 au moins, le CSRA, puis le CNRA n'ont cessé en effet de rappeler la nécessité d'une programmation rigoureuse. Les listes de programmes annexées aux bilans de 1990 et de 1997 nous ont paru cependant avoir occulté le contenu même de ce message. C'est pourquoi nous avons renoncé pour notre part à toute programmation-nomenclature (CNRA, 2002), au bénéfice d'une approche plus large que le présent avis entend rappeler.

2. Notre territoire a été très largement occupé par l'homme depuis la préhistoire : les premiers hommes sont attestés en France depuis plus d'un million d'années, la grotte Chauvet était fréquentée il y a 30 000 ans, des sociétés d'agriculteurs sédentaires sont à l'œuvre dans notre pays depuis 8 000 ans. Les traces de cette activité humaine sont à la fois très profondes et très diffuses. C'est dire que le patrimoine archéologique est pour ainsi dire présent dans chaque commune de France.

Pour autant, « connaissons-nous bien notre capital archéologique ? Non (...). Nous connaissons assez bien ce qui se voit (...). Nous n'avons par contre qu'une vision très imparfaite du capital enfoui » (CSRA, 1990). Il faut dénoncer une vision naïve qui tendrait à faire croire que la « carte archéologique » permettra de cartographier tous les vestiges enfouis. C'est là une illusion.

La « carte archéologique » est un outil majeur pour la connaissance et la gestion du patrimoine archéologique. Elle est, en fait, non une « carte » mais un inventaire des données issues des découvertes publiées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, avec un degré de précision très variable. Elle doit être poursuivie et accélérée mais il ne faut pas attendre d'elle ce qu'elle ne donnera jamais.

---

<sup>1</sup> *La programmation de la recherche archéologique*, par Chr. Goudineau et J. Guilaine, CSRA, 1990 (cité CSRA 1990) ; *Bilan 1990-1994 et programmation du CNRA. Introduction* par M. Reddé, CNRA, 1997 (cité CNRA 1997) ; *La recherche archéologique en France Bilan 1995-1999 du CNRA. Conclusion générale* dans *Les Nouvelles de l'archéologie*, 88, 2002 (cité CNRA 2002).

3. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, en matière de programmation, les différences sont moins entre « archéologie programmée » et « archéologie préventive » qu'entre archéologie urbaine et archéologie rurale.

Dans les villes, l'archéologie a parfois été définie comme « verticale » parce qu'elle s'applique à la stratification de l'histoire urbaine. Comme cette histoire est connue dans ses grandes lignes, il s'agit d'une archéologie (relativement) aisée à programmer. Ce n'est qu'une question de moyens et donc de volonté politique. Pourtant, il n'y a aujourd'hui que peu d'archéologie programmée en milieu urbain. Les services des collectivités territoriales ont certainement un rôle éminent à jouer à l'avenir en ce domaine.

La gestion de l'archéologie rurale (qui relève plutôt, pour faire simple, d'une « archéologie horizontale ») est beaucoup plus complexe et ce n'est pas un hasard si les dysfonctionnements de la loi de 2001 ont porté sur le calcul de la redevance en milieu rural. C'est donc surtout sur cette archéologie que doit porter l'effort de programmation : il en va de la connaissance des territoires.

4. Cette priorité rejoint celles de nos prédécesseurs, qui avaient déjà noté en leur temps que « l'heure (était) venue d'envisager un changement d'échelle » (CSRA 1990), « de manière à établir des modèles d'occupation du sol » (CNRA 1997). Ils ont donc mis en place les « prospections-inventaires », destinées à une meilleure connaissance des grands espaces. Notre communauté scientifique a pu ainsi construire les outils théoriques permettant la pratique d'une « archéologie agraire » qui sait aussi prendre en compte toute la dimension environnementale : les laboratoires et centres de recherche français sont aujourd'hui performants, même si beaucoup reste à faire pour étoffer leur réseau. Mais l'acquis essentiel, en ce domaine aussi, tient à l'archéologie préventive, qui a permis, en révolutionnant les anciennes pratiques, d'appréhender de manière beaucoup plus large l'espace rural : cela tient à la maîtrise technique, mais aussi scientifique, des grands décapages, qui semblent aujourd'hui aux jeunes archéologues une pratique allant de soi.

Les progrès sont tels que le temps est venu, selon nous, de sortir d'une « logique de sites » (CNRA 2003) pour appréhender la dynamique des espaces et les réseaux qui les structurent. Ce qui commande non seulement d'inscrire la recherche dans la longue durée (CNRA 1997), mais également de dépasser parfois les périodisations, afin de permettre l'émergence d'une « archéogéographie » qui sache aussi apprécier les dynamiques sédimentaires. Rien n'est à négliger en effet si l'on veut connaître l'évolution des territoires. Car tout se tient, de sorte que les archéologues sont également disponibles pour apporter leur contribution à la politique d'aménagement de notre territoire actuel. Formés par leur métier à observer dans la très longue durée les interactions entre l'homme et le milieu naturel, ils peuvent faire bénéficier la collectivité de leur expérience, afin d'éviter le retour de cruelles erreurs (dans l'attribution de permis de construire en zone inondable, par exemple).

5. Il s'agit donc de remplacer une programmation par sites par une programmation raisonnée, appliquée à de micro-territoires, ou « zones échantillons », aptes à constituer autant de « fenêtres d'observation » représentatives des grandes articulations de nos territoires (CNRA, 2002). Car jusqu'à un passé très récent, les hommes ne se sont pas installés n'importe où : les vallées alpêtres ont des adrets et des ubac ; ailleurs, les bassins versants, les terrasses fluviales, les sites de hauteur ont, selon les temps et les endroits, été élus par l'homme. C'est dire que les « fenêtres d'observation » ne sauraient être uniformes sur l'ensemble du territoire national ; il faut les concevoir au contraire comme des constructions modulables, adaptées aux connaissances et aux réalités locales, mais qui prennent également en considération *l'ensemble* des phases chrono-culturelles d'une « zone échantillon ».

Vouloir fonder une programmation sur des « priorités scientifiques » qui privilégieraient telle ou telle phase chrono-culturelle (ou une thématique particulière) nous laisse en effet sceptiques. Parce

qu'elle favoriserait certaines équipes au détriment d'autres centres de recherche, une telle démarche provoquerait à n'en pas douter des dysfonctionnements dans notre communauté scientifique. Et cela sans réel profit. Car si l'affichage de « priorités » peut sembler séduisant pour tenter de pallier les carences qui peuvent exister en tel ou tel domaine dans une région ou une interrégion, il n'est pas dit qu'un nivellement des connaissances soit forcément une avancée scientifique. Si la correction de déséquilibres régionaux doit rester un objectif, cela ne signifie pas que l'on doive en savoir « autant » partout, sur toutes les phases ou sur tous les thèmes. C'est du terrain et des compétences de notre communauté scientifique à un moment donné que dépendent les avancées et l'important est surtout de savoir - et de pouvoir - aller le plus loin possible là où cela est possible.

**6.** C'est dire que la programmation tient en un juste équilibre entre des questionnements théoriques, les terrains d'intervention possibles, mais aussi les compétences disponibles. Ce dernier point est essentiel : il serait inutile de programmer une recherche si les chercheurs compétents font défaut. Or pour l'archéologue, le travail de terrain se fait surtout entre trente et cinquante ans, ce qui est court. Et plus court encore en certains domaines, comme l'archéologie sous-marine. C'est pourquoi une bonne programmation doit savoir utiliser au mieux - et donc au bon moment - les compétences disponibles.

Cet aspect des choses prend un relief particulier aujourd'hui. D'abord parce qu'une classe d'âge, quantitativement importante, doit dans les dix prochaines années cesser son activité. Ensuite parce que le renouvellement d'une communauté ne signifie pas toujours un renouvellement mécanique d'une discipline : de nouveaux champs apparaissent - et c'est un bien -, mais d'autres disparaissent.

**7.** Trois remarques, maintenant, sur ce que l'on pourrait appeler la « déontologie » de la programmation.

L'archéologie évolue très rapidement et les méthodes s'affinent. Nos successeurs seront probablement plus performants que nous. La programmation doit donc se montrer soucieuse de ne pas dilapider le patrimoine archéologique qui pourra être mieux exploité dans l'avenir. La tâche d'une génération consiste seulement à répondre avec efficacité aux échéances qui ne peuvent être reportées.

Ce qui suppose d'abandonner la politique du « tout ou rien », qui est d'autant moins acceptable que les archéologues peuvent conduire leurs interventions avec une exigence documentaire et scientifique modulable, ce qui impose toutefois une cohérence de l'ensemble de la chaîne opératoire en amont et en aval de l'opération. La question n'est pas de savoir si l'on est dans une démarche scientifique ou « patrimoniale » (ce qui signifierait que le « patrimonial » n'est pas scientifique !), mais de déterminer la méthode la plus appropriée pour enrichir en données nouvelles notre connaissance du passé. Sans renoncer à une documentation minimale (sinon la mémoire même du gisement disparaîtrait), il est toujours possible d'élaborer des typologies fines d'intervention.

Faut-il rappeler enfin que la programmation, et la sélection qu'elle suppose, ne sauraient s'appliquer également à toutes les phases du travail archéologique ? Sauf en cas de crise, ce n'est évidemment pas lors des diagnostics, mais lors des fouilles qu'il faut se montrer sélectif. On ne peut en effet opérer une sélection que si l'on dispose de données fiables et la raison d'être des diagnostics est précisément de mettre au jour ces données qui fondent toute programmation.

**8.** Quelques mots, enfin, sur les procédures.

Pour élaborer une programmation, le cadre interrégional est certainement le plus approprié : nous faisons nôtres sur ce point les conclusions des assises interrégionales tenues en 2002-2003. Une conférence de programmation devrait être organisée chaque année par les SRA au niveau interrégional, avec la participation la plus large de la communauté scientifique. La transparence des critères et le caractère collectif de la démarche sont des conditions indispensables pour la réussite de ces conférences dans lesquelles les SRA trouveront les fondements de la « motivation » de leurs

futures prescriptions. Mais ces réunions seront aussi l'occasion de favoriser l'émergence de ces pôles scientifiques mixtes qui doivent devenir le lieu privilégié d'un véritable partenariat interinstitutionnel à l'échelle interrégionale (cf. notre avis n° 5 du 14 septembre 2000).

Confier la programmation à l'échelon interrégional revient à dire quel rôle cardinal sera dévolu aux CIRA, si les moyens leur sont donnés. Elles devront prendre en compte les différences - et parfois les divergences - entre régions, qui sont le résultat de l'histoire des stratégies de recherche, afin de les corriger et de remplir pleinement par là leur mission, qui est de coordonner la recherche. Parce qu'elles peuvent tenir leurs réunions dans les différents départements de leur ressort et même se déplacer sur les sites, elles sont incontestablement les plus aptes à assurer une telle coordination.

À l'échelon national, il appartiendra, comme par le passé, au CNRA d'élaborer en amont les contours d'une stratégie et d'une démarche de programmation qui puissent éclairer les CIRA et les SRA dans leurs propres choix. Et comme il n'est pas de recherche sans évaluation (cf. notre avis n° 7 du 23 octobre 2002) c'est également au CNRA qu'il reviendra, comme par le passé, de dresser un bilan critique.

Le rythme de quatre ans devrait devenir de règle en matière de programmation, d'autant qu'il est celui de la plupart des structures de recherche, Universités ou CNRS. Il suffirait pour cela de proroger d'un an le terme des autorisations « pluriannuelles » dont la création, il y a quelques années, a constitué un grand progrès, cette dernière année étant obligatoirement une année de "post-fouille" avant toute demande de renouvellement. L'adoption d'une telle mesure favoriserait la mise en place d'une véritable politique contractuelle entre centres de recherche et services déconcentrés, tout en permettant un meilleur accueil des doctorants, qui constituent l'avenir de notre communauté scientifique.

**9. En conclusion**, nous voulons redire avec force qu'il n'est à nos yeux qu'une seule archéologie, qui doit être réellement programmée sur la base d'objectifs scientifiques. Les modalités d'intervention et de financement, qui servent à distinguer « archéologie préventive » et « archéologie programmée », n'influent en effet que très modérément sur les pratiques scientifiques et la qualité des résultats auxquels elles conduisent. Cela est si vrai qu'il nous paraît essentiel d'ouvrir à l'avenir des fouilles ou des recherches « programmées » sur des gisements découverts grâce à l'archéologie préventive et que l'emprise limitée des travaux d'aménagement qui sont à l'origine de ces découvertes n'a pas permis d'explorer en totalité. Cette « capitalisation » souhaitable des résultats dus aux « grands travaux » manifesterait avec éclat que « préventif » et « programmé » ne sont que les deux facettes d'une même discipline.

Sur ce sujet cardinal de la programmation, nous voulons espérer enfin qu'un dialogue fructueux et constructif se noue entre le ministère de la culture et de la communication et les autres partenaires concernés, notamment le ministère de la recherche et des nouvelles technologies, qui a la co-tutelle de l'INRAP, les Universités et le CNRS. La politique interinstitutionnelle a dans le passé connu des réussites avec les ATP ("actions thématiques programmées"), pour ne pas parler, ensuite, des PCR (programmes collectifs de recherche) ; on ne peut donc que saluer la récente création des ACR (actions collectives de recherche), qui est de bon augure. Car il n'est pas de programmation qui vaille sans une politique incitative coordonnée.

*Cet avis a été élaboré par les membres du CNRA. Il a bénéficié d'une discussion en séance plénière avec la participation des services de ministère de la culture et de la communication (sous-direction de l'archéologie, bureau de la conférence des conservateurs régionaux de l'archéologie, inspection générale de la direction de l'architecture et du patrimoine).*